

#	Horodatage	S'agit-il d'une question ou d'un commentaire ?	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2023-09-11 18:17:39	Question	Petra	Kocur		Demande de retrait de parcomètres	BD : l'implantation de parcomètres est une action réfléchie. Un roulement des véhicules est souhaité dans le secteur pour favoriser l'accès aux commerces. Le nombre de vignettes a été augmenté pour le secteur. Il a été constaté que ce sont des gens extérieurs au quartier qui prenaient les places.		
2	2023-09-11 18:20:26	Question	Mathieu	Prévost	Le collectif pour une école primaire à Grinfintown	École primaire à Griffintown	BD : le site pour l'implantation de l'école a été identifié il y a une année. La lettre a été envoyée au ministère de l'Éducation. Le ministère demande de consulter le CSSDM. L'arrondissement attend la lettre du CSSDM. C'est le site du Bassin-à-Gravier qui a été retenu.		
3	2023-09-11 18:26:11	Question	Sara	Lechheb		Projet au 2166, rue Saint-Patrick et 2179, rue Augustin-Cantin	BD : il s'agit d'un terrain acquis par la VdM afin d'être revendu à un OBNL. Il y a des travaux de décontamination en cours sur le site. Ces travaux sont gérés par la Ville. S'étonne de l'absence de communications. Le terrain va accueillir un projet de logement social. Le projet de règlement sera présenté à une séance ultérieure.		
4	2023-09-11 18:31:13	Question	Janick	Boudreau		Normes de construction - site du 2166, ru Saint-Patrick.	BD : chaque cas de construction est unique. Chaque projet est encadré par des balises. Un projet est requis afin de connaître les normes applicables. MAH : marges varient de 1,5 m à 4 m et il faut aussi prendre en compte les critères architecturaux.		

#	Horodatage	S'agit-il d'une question ou d'un commentaire ?	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
5	2023-09-11 18:39:09	Question	Nicholas	Andrei		Reconstruction de Saint-Antoine Ouest, entre Rose-de-lima et de Courcelle / Débarcadère de Maison Principale	BD : les travaux du REV se poursuivent. L'appel d'offres pour la reconstruction entre Rose-de-Lima et de Courcelle sera relancé prochainement. Débarcadère de Maison Proincipale sera installé sur la rue Saint-Antoine Ouest; un balisage sera effectué. La réalisation sera faite avant les travaux du REV. Des mesures de ralentissement de la circulation seront mises en place près des écoles.		
6	2023-09-11 18:42:40	Question	Jean-Francois	Gauvin		La Maison Benoit Labre	BD : projet connu depuis 2018. L'organisme n'avait pas les autorisations en 2019 lors de la soirée d'information, donc le sujet n'a pas été abordé. L'arrondissement et la VdM vont financer les intervenants et la brigade de propreté sera présente. Le parc va être fermé et sécurisé (accès par portail). Séance d'information à venir.		

Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
2023-09-09 03	Fay	O'Harris		Centre injection / inhalation à côté d'une école primaire	<p>Il a été annoncé en séance d'information que Benoit Labre ouvrait un hébergement et centre de jour mais jamais on a parlé d'un centre d'injection/inhalation 24h/7j. C'est donc devenu un projet inacceptable car pas du tout compatible avec un lieu fréquenté par des enfants.</p> <p>Comment faire confiance à un processus de consultation publique si on transforme le projet en cours de route et les gens impactés de près ne sont pas correctement informés! Les parents de l'école ne savaient pas du tout. Où est l'étude qui nous prouve que ça serait sécuritaire et autorisé d'avoir ces 2 établissements face à face?</p> <p>Aurez-vous le courage d'écouter les parents, premiers concernés, et admettre que enfants et toxicomanes sont incompatibles et faire marche arrière pour le volet injection/inhalation supervisé? Et surtout SVP ne pas dire encore que tout va bien se passer alors que c'est l'enfer en ce moment au parc SGECC, aux autres centres à Montréal et au Canada et on manque de personnel partout.</p> <p>Merci</p>	BD : lors de la séance d'information publique, des éléments n'étaient pas prêts et on ne savait pas si cette autorisation serait octroyée. Des éléments de communication seront mis en place par la Maison Benoit Labre. Élus sont confiants que tout va bien fonctionner.		
2023-09-09 14	Julie	Demers		Ruelle Jolibois	<p>Bonjour, j'aimerais bien savoir de quel droit la ville permet aux gens de faire des événements dans la ruelle. Des événements brillant avec des invités qui ce stationnent sur notre terrain. Il n'était certainement pas question d'avoir la permission d'utiliser notre propriété. Nous avons eu un proposition pour une ruelle verte mais dans la proposition il n'y avait pas cette mention. Comment puis-je avoir accès à une copie des permissions accordés au gens en charge de la ruelle Jolibois situé derrière la rue Jolicoeur.</p> <p>Bonne journée!</p>	BD : aucune ordonnance n'a été émise pour l'utilisation de la ruelle. Une permission est requise pour utiliser le domaine public. Il s'agissait probablement du Festival des arts de ruelles.		
2023-09-10 07	Claude	Massé	N/A	École primaire Griffintown	<p>Est-ce qu'il serait possible d'avoir plus de détails relativement à l'avancement de la cession du terrain pour la construction d'une école primaire? Plus particulièrement, quel est la raison pour un dépassement de la date butoir de plus d'un an dans la cession du terrain?</p> <p>Merci</p>	BD : différents aspects techniques doivent être pris en compte. La Ville attend une réponse du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).		
2023-09-10 08	Moussa	Horanieh		Une école SVP	<p>17 ans dans ce quartier exceptionnel et maintenant 3 enfants plus tard (en bas de 7 ans) et aucune idée de quand on aura une école, est-ce qu'un élu peut se commettre à une date?</p>	BD : il n'est pas possible de donner une date. Nous sommes à l'étape de l'acceptation par le CSSDM.		
2023-09-10 11	Francis	Darby		École primaire à Griffintown	<p>Bonjour, il y a exactement 1 an, j'ai demandé à ce conseil d'arrondissement où était rendu les démarches de la ville concernant la construction d'une école primaire à Griffintown. Vous aviez dit que "ça avançait et qu'on aurait des bonnes nouvelles d'ici quelques semaines ou quelques mois". On est rendu un an plus tard, et toujours rien. Le dossier semble être bloqué au niveau de la cession du terrain de la rue des Bassins par la ville au gouvernement provincial. Pourquoi c'est si long? Les citoyens du quartier méritent mieux que des réponses vides et les mêmes excuses que d'habitude, on veut des actions, et une première pelletée de terre le plus tôt possible! Merci.</p>	BD : on s'y approche.		
2023-09-10 21	Driss	Bendaoud		Centre d'inhalation supervisé de la maison Benoit - Labre	<p>Après la divulgation dans les médias du service d'inhalation supervisé (salle de shoot) que proposera le centre pour personnes en difficulté en cours de construction à 150 m d'une école primaire, une onde de choc a traversé la population du quartier, ma question est la suivante: malgré les annonces et mesures qui seront prises pour éviter que : Le parc jouxtant le centre ne devienne pas un repère pour les toxicomanes, et que des seringues s'y retrouvent, que les abords de l'école et l'environnement reste sécuritaire pour les enfants et les parents, pour que les toxicomanes ne se retrouvent pas en nombre à errer dans le quartier, aux abords du marché Atwater et du canal, et pour le quartier conserve son charme et son attractivité que beaucoup apprécie, que ferez vous si toutes ces mesures ne sont pas effectives, et si la sécurité et la qualité de vie du quartier se retrouve grandement détériorée suite à l'ouverture ce centre, comme cela est arrivé dans d'autre situation similaire?</p>	BD : ne pense pas que la situation va se dégrader. Un comité est formé pour être proactif. EMMIS est présent sur le territoire. Ne pense pas que le nombre d'itinérants va augmenter. Ce ne sont pas les mêmes services qui sont offerts au centre Saint-Zotique et au centre Atwater.		

Horodatage	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question (1000 caractères maximum)	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
2023-09-11 09	François	Arteau	Les amis du parc Angrignon	Parc Angrignon - Contrôle et surveillance des événements	<p>Les fins de semaine de l'été quand il fait beau, on remarque la présence de plusieurs rassemblements au parc Angrignon. Il y a régulièrement des groupes avec système de sons très souvent alimenté par une génératrice. La présence de cette musique à un niveau élevé, fait que plusieurs personnes ne fréquentent plus le parc les fins de semaine de l'été par manque de tranquillité. À l'occasion, on peut entendre cette musique à près d'un kilomètre du parc. Il est aussi arrivé de voir des véhicules circulés et stationnés dans le parc. Ce type de rassemblements demande une autorisation d'événements émise par l'arrondissement.</p> <p>Quelles vérifications faites-vous afin de s'assurer que les événements respectent les autorisations émises et qu'ils ont les autorisations nécessaires ? Quand l'arrondissement émet ces autorisations, est-ce qu'elle considère que le parc Angrignon a un statut de Milieu naturel protégé au schéma d'aménagement de la ville comme le parc du Mont-Royal et les parcs naturels?</p>	<p>BD : pour chaque demande d'événements, une étude est réalisée pour voir si d'autres événements sont prévus par exemple. Dans 99 % du temps, tout se passe bien. On remarque qu'il y a des groupes de personnes qui se rassemblent mais qui ne sont pas des associations et qui sont plus difficiles à contrôler. Un travail avec le poste de quartier sera effectué pour voir ce qui peut être fait.</p>		